

Tests PCR condamnés en justice, mais toujours imposés à répétition aux hospitalisés et aux soignants !



Par Dre Nicole Delépine

Tests PCR^[1] condamnés en justice, mais toujours imposés à répétition aux hospitalisés et aux soignants^[2] !

« *Nous sommes tous des Indiens maintenant* »

Faux et usages de faux

Depuis plusieurs mois, la politique dite sanitaire des pays qui suivent les consignes de l'OMS, prend comme prétexte le taux des contaminations basées sur les tests PCR, pour justifier des mesures antidémocratiques inefficaces, quel que soit l'état épidémique réel de leur propre pays^[3].

À partir de mai-juin 2020, les vrais malades Covid (ceux qui consultent leurs médecins de ville, vont aux urgences et sont hospitalisés pour traitement) se sont raréfiés. Pour continuer à imposer les mesures liberticides du projet Schwab (forum de Davos), nos dirigeants ont remplacé le décompte des malades par de faux malades, « les cas » simples porteurs d'un test PCR positif, même asymptomatiques (quand ce ne fut pas par le décompte des consultations de SOS Médecins ou aux urgences pour *crainte de covid* !).

Contexte des plaintes multiples

Les auditions d'une centaine de scientifiques, médecins, économistes, avocats et personnes invitées par le Comité coronavirus de Berlin depuis le 10 juillet 2020 organisé par Maître Reiner Fuellmich et al. ont montré que le scandale Corona n'a jamais porté sur la santé.

Le coronavirus provoquant le covid19 n'est pas plus dangereux que celui des grandes gripes de l'ère des transports aériens. La dangerosité de cette

nouvelle souche de coronavirus est semblable à celui d'une grippe sévère, non seulement selon les études du Pr J. Ioannides (Université Stanford), mais aussi selon l'évaluation de l'OMS récente.

En résumé, voici les constatations majeures de Reiner Fuellmich et coll. qui ont permis d'éclairer l'escroquerie mondiale^[4].

Les tests PCR sont de faux étalons-or qui permettent toutes les manipulations

Les tests PCR inventés par Drosten en janvier 2020 ne sont pas adaptés au dépistage des infections Covid19 actives. La direction de l'OMS les a pourtant recommandés à toute vitesse, comme l'étalon-or mondial pour la détection du covid19 deux jours après la publication de Drosten en janvier 2020^[5].

Dénoncée entre autres depuis plusieurs mois par le Pr Denis Rancourt au Canada, le Dr Pascal Sacré, réanimateur belge, l'arnaque est ensuite analysée collectivement et de très nombreux articles y sont consacrés dans la littérature internationale, sans effet pour l'instant.

Le 27 septembre, 22 scientifiques font une analyse indépendante « par les pairs » de l'article original de Drosten et Corman et démontrent que le travail présente 9 erreurs majeures qui rendent les tests invalides pour le diagnostic d'infection par Sars-CoV-2. Dans leur publication de novembre 2020,^[6] les chercheurs déclarent :

« l'utilisation des tests PCR en tant que méthode de mesure des infections, n'est pas seulement un non-sens scientifique, mais a apparemment été délibérément conçue pour créer autant de faux positifs que possible (et paniquer ainsi le monde). »

Ceci est grave, car même si la supercherie était visible, nous n'avions pas imaginé une falsification préméditée. Ces universitaires internationaux très respectés ont rédigé un article de demande de rétractation appelant le rédacteur en chef du journal à retirer immédiatement ce non-sens.^[7]

Les asymptomatiques positifs ne sont pas des malades

La deuxième affirmation faite par Drosten en janvier 2020 selon laquelle il existe des malades porteurs d'infections asymptomatiques est également fausse. Une étude récente chinoise vient de le prouver à nouveau par une grande étude impliquant 10 millions de personnes de Wuhan, que les asymptomatiques « positifs » n'excrètent pas de virus et sont incapables de contaminer leurs contacts.^[8]

Une personne qui ne présente aucun symptôme est en bonne santé. En conséquence, cela signifie que personne ne doit avoir peur des autres s'ils ne présentent pas de symptômes, et ne doit pas les forcer à se masquer.

Personne ne doit avoir peur d'un résultat de test positif et ne doit pas imaginer que la personne asymptomatique testée positive est infectée.

La surcharge des lits hospitaliers est récurrente et voulue (fermeture continue des lits) :

Les images pénibles de lits dans les couloirs d'hôpitaux réapparaissent presque chaque année pendant les épidémies hivernales de grippe ou de bronchiolite chez les tout petits. Elles sont maintenant instrumentalisées pour attiser la panique Covid.

Il n'y a toujours pas de surmortalité globale en Allemagne, il est « normal » que davantage de personnes meurent en hiver. Idem en France.

La clique de Davos au pouvoir veut faire disparaître la classe moyenne et les petits commerces

On peut supposer que la clique de Davos se sentant assez puissante a décidé de prendre directement le pouvoir. Elle est composée d'élites autoproclamées des entreprises mondialisées, de la finance et de dirigeants politiques, qui collaborent intensivement depuis au moins 20 ans dans le cadre des réunions de l'organisation privée World Economic Forum (WEF).

Paul Schreyer décrit très clairement cette imbrication des « élites » dans son rapport « *Jeux de simulation de pandémie* ». ^{[9][10]}

Et l'ancienne vice-ministre du Logement et banquier d'investissement américaine C. Austin Fitts explique dans « Catherine Austin Fitt's Full Interview Planet Lockdown : *« comment ces « élites » s'emparent économiquement des actifs de la classe moyenne »* ».

Des secteurs de la restauration et de la vente au détail sont autoritairement fermés par le confinement, de sorte que ces entreprises ne peuvent plus générer de revenus, payer leurs charges, ni rembourser leurs emprunts. L'aide est annoncée, mais en réalité versée avec grande parcimonie, ou pas du tout, afin de conduire ces entreprises à la faillite pour permettre ensuite à des « investisseurs » fiscalement privilégiés par leur implantation mondiale, de les reprendre pour presque rien.

<https://www.youtube.com/watch?v=qoILpvhelWE>
[Vidéo déjà censurée].

Alors, comment se défendre ?

Si seulement 10 % de la population le reconnaît, le château de cartes

s'effondrer immédiatement.

Il faut informer sur la supercherie de la pandémie et les moyens de s'en sortir, dont les procédures judiciaires

Vers les litiges : *« un certain nombre d'institutions et de cabinets d'avocats du monde entier se sont coordonnés afin de faire établir les antécédents susmentionnés avec l'aide des tribunaux, puis d'exiger une compensation de la part des bailleurs de fonds et des entreprises responsables pour les nombreuses victimes du confinement reposant sur les tests PCR de Drosten ».*

Riposte mondiale juridique organisée

Les différends juridiques qui se déroulent actuellement dans le monde ne surviennent pas au hasard, mais résultent principalement *d'une planification conjointe* détaillée par les scientifiques et les avocats impliqués.

LES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX UTILISÉS EN JUSTICE CONTRE LES TESTS PCR DROSTEN

Les fautes majeures de la supercherie mise en place par Drosten en janvier 2020 sont exposées ici.

Erreurs dans la conception et le protocole des tests PCR pour SARS-CoV-2 ^[11]

- *« Le virus n'a pas été correctement isolé » la séquence génétique complète n'est pas incluse pour servir d'étalon – or » ou de guide standard pour le test PCR. »*
- *« Conception inadéquate des “amorces” avec faible spécificité pour la détection de SARS-CoV-2. »*
- *« Protocole de test inefficace, permet de conclure comme positif un échantillon avec seulement des fragments de virus SARS-CoV-2 (donc non infectieux) ou même d'autres coronavirus différents du SARS-CoV-2 qui peuvent être présents jusque chez 30 % de la population. »*
- *« Nombre de Cycles d'amplification recommandé trop élevé (au-dessus de 40) qui sensibilise excessivement le test, générant de la positivité chez les personnes en bonne santé. »*
- *« On constate qu'à Ct = 25, jusqu'à 70 % des patients sont positifs en culture et à Ct = 30 cette valeur tombe à 20 %. Notons que même à Ct = 35, valeur utilisée pour signaler un résultat positif pour la PCR, moins de < 3 % des personnes testées PCR positifs ont des cultures positives ».* (Jaafar, décembre 2020). »
- *« Le nombre de cycles recommandé pour les échantillons SARS-CoV-2 par l'étude Corman et Drosten [...] varie entre 40 et 45 cycles, ce qui entraîne la positivité pour les échantillons non contagieux. »*
- *« Parce que le corps humain a en moyenne 10 micro-organismes (virus, bactéries, levures, champignons, protozoaires) pour chaque cellule*

humaine, il est très difficile d'isoler le matériel génétique d'un seul micro-organisme dans un échantillon. Et c'est pourquoi ce test n'est utile que dans des conditions de laboratoire. »

- *« Le pharynx humain est l'un des plus contaminés du règne animal, il est très difficile d'isoler un échantillon viral purifié. » « L'écouvillon pharyngé réalisé pour les diagnostics de coronavirus est généralement contaminé par un matériel génétique abondant et qui, lors de son amplification, il peut facilement fausser les résultats. »*
- *« une bonne proportion de "nouveaux" cas bénins et de personnes ne sont pas infectieux ou contagieux, éliminent simplement les particules virales inoffensives que leur système immunitaire a combattues efficacement. »*
(Santos, 23 Septembre 2020).

L'inventeur de la PCR, Kary Mullis avait d'emblée averti que ce n'était pas un test permettant seul un diagnostic. Ce test manque de spécificité, en particulier lorsqu'il ne recherche qu'un marqueur (un seul fragment du virus). Et ce seul marqueur peut éventuellement se retrouver dans le génome d'autres virus tels que d'autres coronavirus sources d'infection saisonnière banale.

Pour pallier cette spécificité trop faible, les Chinois en recherchent plusieurs. La sensibilité et la spécificité dépendent beaucoup du nombre de cycles d'amplification réalisé ; lorsque ce nombre est faible, le test est spécifique, mais peu sensible ; mais lorsque le nombre de cycles d'amplification augmente et dépasse les 30, le test est très sensible, mais la spécificité diminue fortement.

En France, comme dans beaucoup d'autres pays, le nombre d'amplifications dépasse les 40 (pourquoi, qui a décidé ?) entraînant un nombre considérable de faux positifs. *Et même lorsque le test est juste, il ne signifie pas que la personne est malade, mais seulement qu'elle a rencontré le virus* ». Ceci a conduit le directeur général de la santé à demander un avis en septembre 2020, devant la polémique PCR de plus en plus difficile à étouffer^[12].

Avis concernant l'interprétation de la valeur de Ct

« Par saisine de la DGS en date du 11 septembre 2020, le Directeur Général (Pr J.SALOMON) et la conseillère médicale Dr WORMS (cellule de gestion de crise sanitaire) de la DGS ont demandé à la Société Française de Microbiologie en lien avec le Centre National de Référence (CNR) des Virus respiratoires d'émettre un avis concernant l'interprétation de la valeur de Ct (cycle threshold, estimation de la charge virale) obtenue en cas de RT-PCR SARS-CoV-2 positive sur les prélèvements cliniques respiratoires réalisés à des fins diagnostiques ou de dépistage.

« En médecine, même en situation épidémique ou pandémique, il est dangereux de placer les tests, examens, techniques au-dessus de l'évaluation clinique (symptômes, signes). C'est le contraire qui garantit une médecine de qualité. »

On a plaisir à lire cette évidence, mais on aimerait qu'elle soit appliquée en pratique quotidienne.

« La limite (faiblesse) principale du test RT-PCR, dans la situation pandémique actuelle, est son extrême sensibilité (faux positif) si on ne choisit pas un seuil de positivité (Ct) adapté. Aujourd'hui, *des experts préconisent d'utiliser un seuil Ct maximal à 30* ».

« Ce seuil Ct doit être renseigné avec le résultat RT-PCR positif afin que le médecin sache comment interpréter ce résultat positif, surtout chez une personne asymptomatique, afin d'éviter des isolements, quarantaines, traumatismes psychologiques inutiles ».

« Outre la mention du Ct utilisé, les laboratoires doivent continuer de garantir la spécificité de leurs kits de détection au SRAS-CoV-2, en tenant compte de ses mutations les plus récentes, et doivent continuer d'utiliser trois gènes du génome viral étudié comme amorces ou, sinon, le mentionner. »

La société de microbiologie insiste sur une évidence oubliée pendant les derniers mois, l'IMPORTANCE DE LA CLINIQUE !

« Comme tout résultat biologique, l'interprétation qui doit en être faite pour estimer le risque infectieux doit prendre en compte divers paramètres tels que :

- *La symptomatologie présentée par le patient puisque la toux et les éternuements sont les symptômes majoritairement associés à un risque d'aérosolisation dans l'environnement.*
- La date de début des signes cliniques pour les patients symptomatiques.
- Le statut immunitaire individuel et la présence de comorbidités.
- Les conditions environnementales de l'individu (entourage familial, vie en collectivité, situation d'hospitalisation, prise en charge en EHPAD...). »^[13]

COMMENT LES TESTS POSITIFS SIGNALÉS CHAQUE SOIR À LA TÉLÉVISION PEUVENT-ILS AVOIR BÉNÉFICIÉ DE CETTE PROCÉDURE MÉDICALE NORMALE devenue exceptionnelle ?

« *il convient de limiter au maximum les analyses de RT-PCR SARS-CoV-2 itératives* chez les individus ne présentant pas de formes graves et de privilégier les stratégies de levée d'isolement selon une approche

clinique prenant en compte les délais de précautions recommandées.

Ainsi, les réanalyses doivent être considérées au cas par cas et uniquement si la situation clinique l'exige (immunodépression profonde, nouveaux symptômes respiratoires quel que soit le résultat du bilan de sérologie anti-SARS-CoV-2, en cas de bilan pré hospitalisation/admission en structure collective si jugé nécessaire) »

Pourquoi avoir autorisé les gens à s'auto-prescrire, à répétition de surcroît, les tests gratuits (payés par nos cotisations) sans aucune régulation médicale ?

L'avis récent de l'OMS déconseille les tests PCR à l'aveugle

Mais cela continue en France et le ministre prévoit un million de tests chez les jeunes qui ne sont presque jamais malades (et jamais gravement), ne contaminent personne, ni les autres enfants ni les adultes. C'est inadmissible.

Le document du 7 décembre 2020, publié le 14 décembre, par l'Organisation Mondiale de la Santé, confirme que les tests utilisés pendant toute la période de médiatisation à outrance 24h/24h (presque toute l'année 2020 jusqu'à la date de cette notice (WHO-identifier 2020/5 version 1) au moins, sont non conformes pour la détection du SARS-CoV-2.

Rappelons-nous les études critiques et solides précitées, ainsi que les affirmations de l'inventeur du PCR. 97 % de faux positifs publiés comme positifs au public et souvent comme « malades » ont été utilisées – en France et dans le monde –, pour la définition de la politique de santé nationale et internationale, pour confiner, limiter et ruiner la santé, la vie sociale et économique des habitants de la France et d'une grande partie des pays de la planète.

La complicité évidente de la presque totalité des médias avec le pouvoir politicofinancier est capitale, car tous les textes cités ici sont publics et disponibles facilement. Le ministre qui soi-disant soigne son dossier pénal ne se rend-il pas compte qu'il aggrave son cas à chaque décision antiscientifique, comme celle de tester un million de jeunes, et de mettre sur le marché des « vaccins géniques » très insuffisamment testés en particulier chez les pensionnaires d'Ehpad ?

La très tardive notice de l'OMS de décembre 2020 précise :

« Les utilisateurs de réactifs RT-PCR doivent lire attentivement la notice d'utilisation pour déterminer si un ajustement manuel du seuil de positivité de la PCR est nécessaire pour tenir compte de tout bruit de fond pouvant conduire à ce qu'un échantillon avec une valeur de seuil de

cycle élevé (Ct) soit interprété comme un résultat positif.

Le principe de conception de la RT-PCR signifie que pour les patients présentant des niveaux élevés de virus en circulation (charge virale), relativement peu de cycles seront nécessaires pour détecter le virus et donc la valeur Ct sera faible.

Inversement, lorsque les échantillons renvoient une valeur Ct élevée, cela signifie que de nombreux cycles ont été nécessaires pour détecter le virus. Dans certaines circonstances, la distinction entre le bruit de fond et la présence réelle du virus cible est difficile à établir. »

Le vent tournerait-il ?

Plaintes internationales en cours

Il est évident que ces énormes aberrations dans l'usage du test PCR, pivot de la justification des mesures liberticides quasi mondiales, ont conduit à des réactions juridiques. Les plaintes se sont multipliées dans le deuxième semestre 2020, partout où la politique publique autour du test PCR suit la politique de santé dictée pour l'Organisation Mondiale de la Santé^[14] et l'étude truquée de Corman-Drosten^[15].

Les procédures sont de plus en plus nombreuses. Nous rapportons ici quelques exemples centrés sur la supercherie du test PCR, mais de nombreuses autres sont en cours contre le port du masque, contre les vaccins géniques^[16], contre le confinement, etc.

Allemagne

Une pandémie de tests

L'action en Justice du Dr Fuellmich^{[17][18]} est symbolique et reproductible : le test Drosten ne peut détecter à lui seul aucune infection, et il n'y a pas de « malades asymptomatiques », et donc pas de pandémie (au mieux une pandémie de test PCR). Ceci est d'une importance capitale pour les décisions de tous les litiges juridiques menés dans le monde entier.

Cela devrait provoquer selon Fuellmich « l'effondrement du château de cartes des fraudeurs pandémiques ». En combien de temps ? Diffusons les informations le plus vite et le plus largement possible.

Tout ce qui est établi aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Italie, en France, etc. dans ce contexte, avec l'aide de témoins et d'experts, peut être utilisé comme preuve dans toutes les autres juridictions du monde. Cela donne du poids et gagne du temps.

Nouvelles des Procès contre le test PCR du Dr Wodarg et du procès contre Drosten, par Reiner Fuellmich

« Ce procès est en cours devant le tribunal régional de Berlin sous le numéro de dossier 27 O 436/20.

En raison d'un "oubli" extrêmement étrange, la plainte n'a été signifiée à l'autre partie que des semaines après son dépôt. Il semblerait que les frais de justice que nous avons payés aient été imputés par "inadvertance" comme paiement sur une facture finale, et ce n'est que lorsque – après notre appel – cet "oubli" a pu être clarifié, la présentation de la plainte à l'autre partie a eu lieu... Bizarre...

Le procès sera finalisé dans les prochains jours puis soumis au tribunal régional de Berlin ».

Une forme de recours collectif allemand : informations par Maître Fuellmich

« Nous travaillons avec un groupe d'avocats pour préparer un certain nombre de procès, mais surtout (parce que c'est plus rapide et moins cher) un grand nombre de demandes de dommages et intérêts contre les responsables.

Les dommages garantissent que les marionnettes visibles Drosten, Wieler, mais aussi les responsables de la Leopoldina^[19] et d'autres (y compris ceux personnellement responsables auprès des autorités des décrets de quarantaine et autres) sont mis sous pression, mais la justification nécessaire des demandes de compensation prend alors plusieurs mois ».

Pendant ce temps, quelques-uns des litiges juridiques précédents (qui concernent tous les tests PCR et les asymptomatiques) avec les preuves nécessaires (audition de témoins et d'experts) seront menés.

Leurs résultats pourront être utilisés pour le jugement de la procédure parallèle, qui jusque-là « dormait » comme procédure de relance, car ces litiges, jusque-là dormants, ne peuvent plus conduire à un résultat différent, sur fond de faits établis dans les précédents parallèles.

Canada : « Nous sommes tous des Indiens maintenant »

Nous avons rapporté antérieurement la procédure collective^[20]. Les plaignants exigent des déclarations contre les gouvernements fédéral, provincial et municipal, sur une base provisoire, pour suspendre les mesures COVID-19 jusqu'à ce que la nécessité de telles mesures soit démontrée par la science et l'opinion médicale.

Ils demandent des

- Dommages-intérêts généraux pour douleur, souffrance et perte de la jouissance de la vie
- Dommages spéciaux dont le montant reste à déterminer
- Dommages pour perte de revenu et/ou autre perte économique pour des montants déterminés
- Les dommages-intérêts punitifs
- Intérêts avant et après jugement conformément aux tribunaux Loi, LRO 1990, ch. C43 tel que modifié
- Les frais de cette action sur une base d'indemnité substantielle plus la TVA
- Tout autre redressement que cette honorable Cour peut juger juste

Le recours collectif canadien est de fait *le recours collectif international pour toutes les victimes du confinement et des tests PCR*.

Les avocats canadiens autour de Michael Swinwood ont déposé ce recours collectif. Le groupe de plaintes – initialement représenté – se compose des Indiens et, entre autres, d'un groupe de petits entrepreneurs et d'un représentant des handicapés.

Ce procès – contrairement à tous les autres procès intentés jusqu'à présent – fournit également un aperçu clair du contexte historique des structures de pouvoir construites au cours des siècles, derrière la clique de Davos mentionnée ci-dessus.

Les Indiens (Algonquins) en tant que groupe de plaignants revêtent une importance particulière, car ils ont été la cible de tentatives de génocide par les soi-disant conquérants pendant des siècles – tout comme les Indiens aux États-Unis et en Amérique latine.

Maintenant, comme l'explique Michael Swinwood, nous sommes tous des Indiens !

Procès du test PCR à New York le 16 décembre 2020

Les collègues américains dirigés par Robert F. Kennedy, Childrens Health Defence Group – conseillé par les mêmes experts que Fuellmich – ont déposé une plainte contre le test PCR à New York au nom d'un certain nombre de plaignants.

Autres états des États-Unis ^[21]

« L'État de Floride demande une étude des tests PCR, pour donner suite à plusieurs expertises menées dans les États du Massachusetts, de New York et du Nevada. »

« 1. Les experts ont compilé trois ensembles de données avec des responsables des États du Massachusetts, de New York et du Nevada qui concluent : *“Jusqu’à 90 % des personnes testées positives ne portaient pas de virus”*.

« 2. Le Wadsworth Center, un laboratoire de l’État de New York, a analysé les résultats de ses tests de juillet à la demande du NYT : 794 tests positifs avec un Ct de 40 : *“avec un Ct seuil de 35, environ la moitié de ces tests PCR ne peuvent plus être considérés comme positifs”*, a déclaré le NYT. Environ 70 % ne seraient plus considérés comme positifs avec un Ct de 30 ».

« 3. Une nouvelle étude de l’Infectious Diseases Society of America a constaté *qu’à 25 cycles d’amplification, 70 % des tests PCR “positifs” ne sont que des “cas”* puisque le virus ne peut pas être cultivé (il est incomplet et incapable de se reproduire). Et à 35 cycles : 97 % des positifs ne sont pas cliniques ».

« 4. La PCR ne teste pas la maladie, il teste un fragment d’ARN spécifique et c’est le pivot clé. Lorsque vous montez à 25 cycles d’amplification, 70 % des résultats positifs ne sont pas vraiment *“positifs”* au sens clinique du terme, car cela ne peut pas vous rendre malade, vous ou quelqu’un d’autre. »

Le Portugal

a jugé qu’il était parfaitement illégal de placer un citoyen en quarantaine sur la base d’un « test PCR non fiable ». Cette décision récente et importante a été rendue par la Cour d’appel de Lisbonne le 11 novembre 2020 (1783/20.7T8PDL.L1-3, Margarida Ramos de Almeida. Ce premier jugement d’une cour d’appel du Portugal a donc acté que les tests PCR ne sont pas capables de détecter des infections ou diagnostiquer même des maladies. L’assignation à résidence était inconstitutionnelle.

Le tribunal portugais a levé le 11 novembre le confinement de 4 touristes allemands isolés pour avoir trouvé chez l’un d’entre eux un test PCR positif pour SARS-Cov-2.

« *Au vu des preuves scientifiques actuelles, ce test est, en lui-même, incapable de déterminer, au-delà de tout doute raisonnable, qu’une telle positivité correspond, en fait, à l’infection d’une personne par le virus SRAS-CoV-2* »^[22].

CONSÉQUENCES EN ALLEMAGNE DE LA JURISPRUDENCE PORTUGAISE ET ÉQUATORIENNE

Cette décision de la cour d’appel du Portugal entache tous les jugements des tribunaux administratifs allemands, obligés de reconnaître en référé que les tests PCR ne peuvent détecter aucune infection.

Mais néanmoins – au cours d’une perversion évidente de la loi – des tribunaux

allemands ont estimé que malgré des déclarations erronées se référant aux tests PCR, ils devraient tout de même suivre l'institut Robert Koch et accepter la menace de demandes excessives sur le système de santé ! Où va la justice allemande ?

L'Équateur

Une décision de la Cour constitutionnelle équatorienne annoncée le 2 et 21 janvier a décidé que *toutes les mesures anti-Corona étaient jusqu'à présent basées sur de simples hypothèses sans aucune base factuelle.*

Au bout de 9 mois, les juges pensent qu'il doit enfin être possible pour les politiciens de communiquer des déclarations claires et fondées sur des preuves, et de fonder leurs mesures sur elles. Comme cela n'est pas le cas, toutes les mesures sont déclarées inconstitutionnelles^[23] (lien vers le jugement sur le site du Comité Corona et celui des demandes de dommages-intérêts).

Les avocats allemands regrettent que le tribunal équatorien donne une leçon sur l'état de droit aux tribunaux allemands ! Aucun des tribunaux administratifs qui ont jusqu'à présent statué sur les demandes urgentes en Allemagne, pas même la Cour constitutionnelle fédérale, n'a jusqu'à présent pris cette décision d'inconstitutionnalité qui devrait s'appliquer également en Allemagne, en l'absence de preuves de la valeur du test PCR.

Conclusion : espoir de libération des peuples via les procédures juridiques

La liste des plaintes internationales ici survolée s'allonge de jour en jour, faisant espérer que le Droit fera exploser la supercherie des tests PCR et des mesures qui en découlent à travers la panique organisée. En effet confinement, masques et vaccins ne trouvent plus aucune justification possible par les dirigeants et médias à partir du moment où sera démontrée largement qu'il n'y a pas pandémie renouvelée, au maximum une pandémie de tests !

Ne vous faites plus tester ! N'acceptez pas les tests chez vos enfants dont le risque léthal est quasiment zéro. Sans tests, pas de pandémie.

[Notes]

[1] Coût des tests PCR évalués en décembre par l'express : 2,7 Milliards d'€. Pour achever la sécurité sociale ?

[2] Une soignante d'EHPAD me disait en être à son dixième test en 2 mois... Et si vous arrivez pour une fracture de jambe, vous n'échappez pas au test avant

tout autre soin !

[3] Curieusement cette similitude est soulignée par les médias à longueur d'émission pour justifier les mesures aberrantes du gouvernement !

[4] Newsletter 355, 6 janvier 2020 : Money Talks VI et les procès mondiaux

[5] Lui-même coéditeur de la revue ce qui lui a permis une pony express « revue par le comité de lecture » en deux jours

[6] Review Report by an International Consortium of Scientists in Life Sciences (ICSLS) – Corman-Drosten et al., Eurosurveillance 2020 (Updated : 29.11.2020)

[7] Conclusions de l'article original de Corman-Drosten « le travail présente 9 erreurs graves qui déterminent l'invalidité des tests PCR pour Sars-CoV-2. « Parmi les auteurs, l'ancien chef de la recherche de Pfizer, Dr Michael Yeadon, le généticien Kevin McKernan, initiateur du projet sur le génome humain, qui possède divers brevets dans le domaine des Diagnostics PCR, le généticien moléculaire Dr Pieter Borger, le Dr Fabio Frankchi, microbiologiste et immunologiste Prof. émérite Dr Makoto Ohashi et biologiste cellulaire Prof. Dr Ulrike Kämmerer. »

« Les scientifiques ont demandé au magazine Eurosurveillance de retirer l'article "Détection du nouveau coronavirus 2019 (2019-nCoV) par RT-PCR en temps réel", publié dans le numéro 25 en janv. 2020 qu'ils jugent non scientifique. » « Ceci représente la base des tests PCR et cette critique invalide totalement son utilité. »

Ils ont noté les conflits d'intérêt, toujours absents de la version PubMed « Olfert Landt PDG de TIB Molbiol (le plus grand et le plus important fabricant de tests PCR). »

« Marco Kaiser chercheur principal pour GenExpress et conseiller scientifique de TIB Molbiol. »

TIB Molbiol, société qui aurait été la « première » à produire les kits de PCR (Light Mix) sur la base du protocole publié dans le manuscrit Drosten :

« *Nous rapportons l'établissement et validation d'un flux de travail de diagnostic pour la détection et la confirmation spécifiques du 2019-nCoV, CONÇU EN L'ABSENCE D'ISOLATIONS DE VIRUS DISPONIBLES OU D'ÉCHANTILLONS ORIGINAUX DE PATIENTS. La conception et la validation rendues possibles grâce à l'étroite relation génétique avec le SRAS-CoV 2003 et technologie des acides nucléiques synthétiques.* » (Drosten, 2020) »

[8] Les bien-portants, dits « asymptomatiques », ne transmettent pas le Covid19 : étude chinoise sur 10 millions de personnes ! (francesoir.fr)

[9] Il y décrit également comment ces « élites » ont essayé pendant des années de conserver leur pouvoir illégitime, l'étendre à l'infini à l'aide des mécanismes de contrôle les plus massifs et inhumains avant que les *objets de ces mécanismes de contrôle* – à savoir nous – le remarquions et s'y opposent.

[10] Prof. Dr Rainer Mausfeld explique (complètement indépendamment de Corona en début 2019), dans sa conférence « *Pourquoi les agneaux se taisent-ils* » comment la politique pendant de nombreuses années – inaperçue du public – a mis en scène à plusieurs reprises la peur et la panique afin d'amener les gens à soutenir des décisions politiques qu'ils ne soutiendraient pas autrement. <https://www.youtube.com/watch?v=-kLzmatet8w>

[11] D'après le rapport très détaillé de German Sarlangue avec totalité des références : adoratio : Dossier RT-PCR (adoratioiesuchristi.blogspot.com)

[12] SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MICROBIOLOGIE (SFM) « Avis du 25 septembre 2020 de la Société Française de Microbiologie (SFM) relatif à l'interprétation de la valeur de Ct (estimation de la charge virale) obtenue en cas de RT-PCR SARS-CoV-2 positive sur les prélèvements cliniques réalisés à des fins diagnostiques ou de dépistage » Version 1 25/09/2020.
https://www.sfm-microbiologie.org/wp-content/uploads/2020/09/Avis-SFM-valeur-Ct-excr%C3%A9tion-virale_-_Version-Finale-25092020.pdf

[13] actuellement mi-janvier, les résultats PCR rendus au patient ne mentionnent pas systématiquement le nombre de Ct

[14] Le conseil mondial de l'OMS dicte très officiellement la conduite sanitaire des pays signataires dont la France (francesoir.fr)

[15] Christian Drosten : l'heure des comptes ? (francesoir.fr)

[16] *En Italie Dr Renate Holzeisen : « action en annulation de l'approbation des vaccins factuellement non testés et hautement dangereux contre la Commission européenne », qui au moins pour les fabricants Bioentech/Pfizer et Moderna sont en réalité des expériences génétiques – interdites – sur l'homme par la législation en cours.*
En France procédure contre les vaccins géniques par Maître Brusa : voir www.reaction19fr

[17] « Le test PCR va au tribunal » : au Portugal, mais aussi en Allemagne et dans de nombreux pays (francesoir.fr)

[18] Vers le faire part de décès des tests PCR (francesoir.fr)

[19] Même principe que notre conseil scientifique français

[20] Canadian National Procedure Against WHO and its Allies (francesoir.fr)
Procédure nationale canadienne contre l'OMS et ses alliés (francesoir.fr)

[21] : ADRIANA AVILES, Individually and as Parent and Natural Guardian of N.A., N.A. and A.A., STEPHANIE DENARO, Individually and as Parent and Natural Guardian of D.D. and H.D., CHRISTINE KALIKAZAROS, Individually and as Parent and Natural Guardian of Y.K., GAETANO LA MAZZA, Individually and as Parent and Natural Guardian of R.L., CRYSTAL LIA, Individually and as Parent and

Natural Guardian of F.L., and CHILDREN'S HEALTH DEFENSE vs. BILL de BLASIO, in his official capacity as Mayor of the City of New York, DR. DAVIS

[22] « Correlation between 3790 qPCR positives samples and positive cell cultures including 1941 SARS-CoV-2 isolates » par Rita Jaafar, Sarah Aherfi, Nathalie Wurtz, Clio Grimaldier, Van Thuan Hoang, Philippe Colson, Didier Raoult, Bernard La Scola, Clinical Infectious Diseases, cial1491, <https://doi.org/10.1093/cid/cial1491>, à <https://academic.oup.com/cid/advance-ar>

[23] lien vers le jugement sur le site du Comité Corona et celui des demandes de dommages-intérêts [https://ricapod.buzzsprout.com/1409218/7133344-verfassungsg-ericht-kippt-ausnahmstatus-wir-machenauf ?](https://ricapod.buzzsprout.com/1409218/7133344-verfassungsg-ericht-kippt-ausnahmstatus-wir-machenauf-?)